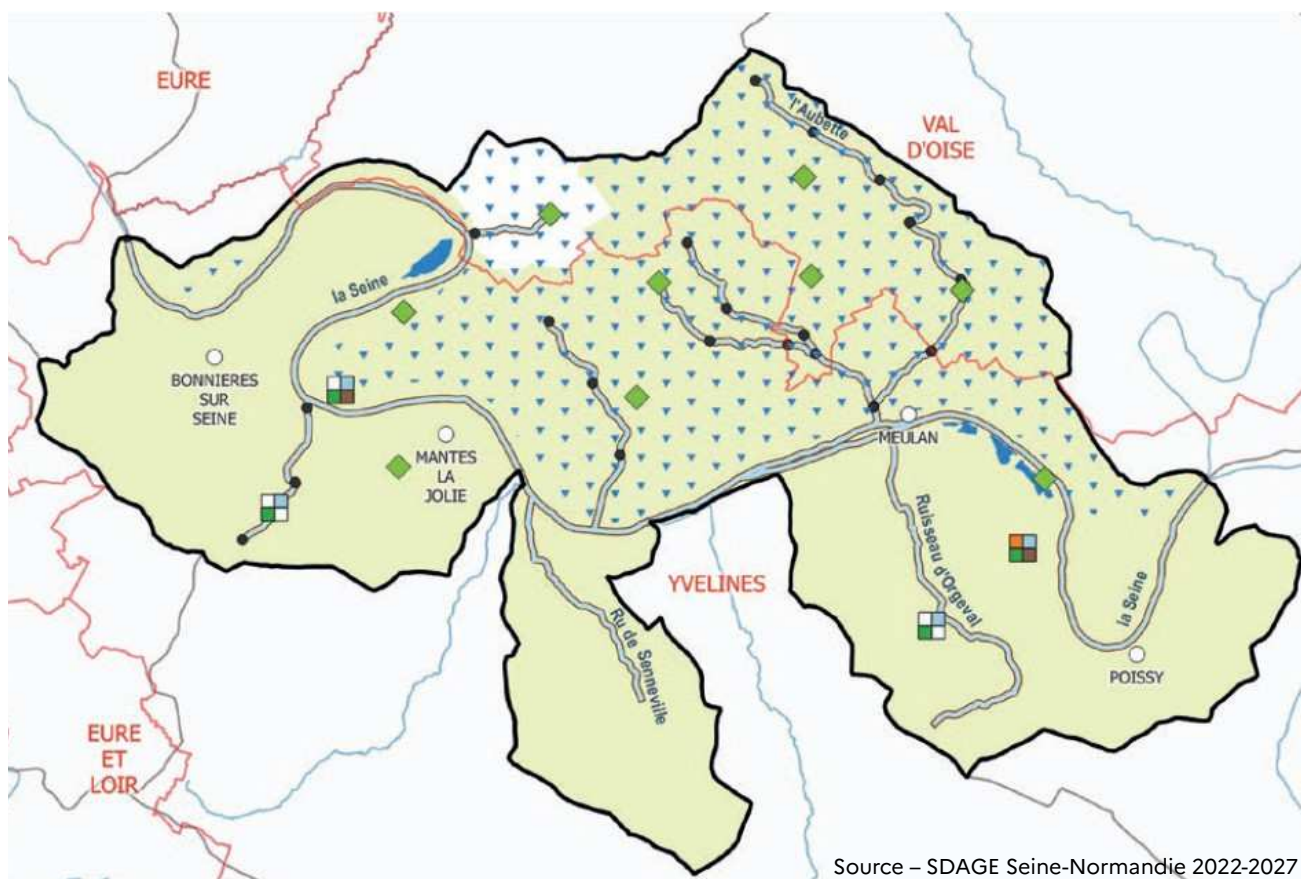


Seine-Mantoise (IF.10)

Enjeux

1/ Contexte



L'unité hydrographique « Seine-Mantoise » est à cheval sur les départements du Val-d'Oise (95) et des Yvelines (78), elle est constituée par :

- 9 masses d'eau superficielles dont 4 dans le Val-d'Oise : Le ru de la Vallée du Roy, l'Aubette de Meulan, la Seine ainsi que le ruisseau de la Montcient qui traverse la commune de Seraincourt.
- 3 masses d'eau souterraines : Alluvions de la Seine moyenne et aval, Tertiaire du Mantois, Craie du Vexin Normand et Picard.

Cette unité hydrographique est un territoire inclus dans le Parc Naturel Régional du Vexin français. La qualité écologique de l'Aubette de Meulan et du ru de la Vallée du Roy est moyenne à mauvaise avec une dégradation très marquée sur les parties aval traversant les tissus urbains.

2/ Problématique sur le territoire du Val-d'Oise

L'UH « Seine-Mantoise » est caractérisée par une activité agricole à dominante céréalière dans le Val-d'Oise, les zones urbanisées sont souvent regroupées dans le lit majeur des cours d'eau, les rendant vulnérables aux inondations.

Les masses d'eau concernées sont répertoriées dans le tableau ci-après :

Masse d'eau	Etat actuel (Etat du précédent PAOT)	Objectif état écologique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Dérogation
La Seine FRHR230B	Moyen (Moyen)	Moins strict 2027 (Bon potentiel 2021)	Bon état 2021 (Bon état 2027)	Report 2033
Ru de la vallée du roy FRHR230B-H3085000	Bon (Bon)	Moins strict 2027 (Bon état 2015)	Bon état atteint (Bon état 2015)	
L'Aubette de Meulan FRHR231	Moyen (Moyen)	Moins strict 2027 (Bon état 2021)	Bon état atteint (Bon état 2015)	
Ruisseau de la Montcient FRHR231-H3018000	Bon (Bon)	Moins strict 2027 (Bon état 2015)	Moins strict 2027 (Bon état 2015)	
		Objectif état quantitatif SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Dérogation
Éocène et craie du vevin français FRHG107	Médiocre (Médiocre)	Bon état atteint (Bon état 2015)	Moins strict 2027 (Bon état 2027)	Non dégradation

Il faut agir prioritairement sur l'assainissement, notamment par temps de pluie ainsi que sur les nombreux aménagements artificialisant les berges et le lit des cours d'eau. De plus, compte tenu de la forte activité agricole, il faut également lutter contre les pollutions ponctuelles et les pollutions diffuses qui ont un impact sur la qualité chimique globale.

Les actions suivantes sont à mener pour restaurer la qualité écologique et chimique globale :

- Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines en réduisant les pollutions d'origine domestique et agricole. Cela passe par la maîtrise des ruissellements ainsi qu'une limitation des usages d'intrants azotés et des pesticides .
- Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (gestion piscicole, diversification des habitats) ;
- Mettre aux normes les petites STEU qui maillent le territoire de l'UH.

3/ Objectif à atteindre à horizon 2027

Pour les six prochaines années, la MISEN du Val-d'Oise souhaite focaliser son action sur l'ensemble du chevelu hydrographique. Elle conduira des actions visant à :

- Accompagner les projets de restauration des berges de l'Aubette de Meulan et du Ru de la vallée du Roy.
- Améliorer les conditions d'écoulement et les diversités d'habitat en restaurant l'hydromorphologie dans les parties aval des cours d'eau.
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées sur les communes de Vigny, Aavernes,

Stratégie de la MISEN

1/ Leviers disponibles

Afin d'avancer sur ces objectifs à atteindre ces six prochaines années, la MISEN peut s'appuyer sur plusieurs leviers :

- L'action proactive de plusieurs collectivités territoriales qu'il s'agit d'encourager, telle que celle des syndicats comme SMSO, le SIBVVR, le PNR du Vexin Français ainsi que le groupement des captages prioritaires du Vexin.
- L'action réglementaire des services de l'État pour accompagner les projets de programmes d'actions d'AAC.
- Les financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dont le 11^e programme et les financements du Conseil Départemental du 95.
- L'assistance technique départementale dans le domaine de l'eau.
- Le 6^e et 7^e (à partir de 2022) programme d'action nitrates.
- Les Contrats Territoriaux Eau et Climat (CTEC) qui sont élaborés autour d'un programme d'actions sur les territoires à enjeux prioritaires, définis dans le cadre d'une stratégie territoriale.

2/ Objet(s) prioritaire(s)

Pour les six prochaines années, la MISEN Val-d'Oise concentrera son action sur :

- La mise à jour du programme AAC Vétheuil, Villers-en-Arthies et la mise en œuvre des programmes AAC à Sagy-Condécourt, Avernes et Seraincourt.
- Les actions et projets de gestion écologique du Ru de la Vallée du Roy et de l'aubette de Meulan.
- Les projets de STEU de Vigny, Avernes, Longuesse et Cléry-en-Vexin.

3/ Acteurs concernés (pilotage et coordination)

La DDT est chef de la MISEN, le Service de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Accompagnement des Territoires en est l'animateur. Le pôle eau, rapporteur de la mise en œuvre de la DCE, assure la coordination des actions inscrites dans le PAOT qui sont pilotées par un ou plusieurs acteurs parmi lesquels l'AESN, l'ARS, la DRIEAT, l'OFB, la Chambre d'Agriculture, les PNR, les collectivités etc.

Actions retenues

Action n°1

Action :	Agriculture : Élaboration programme d'action AAC		N° OSMOSE : 0177237, 0177238
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95		Maître d'ouvrage : SIEVAM (cellule animation),
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input checked="" type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - Vétheuil – Viennes en Arthies – Villers en Arthies : programme d'actions à mettre à jour - Seraincourt : établir le programme d'action de la source de l'eau brillante	Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input checked="" type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masses d'eau	HG107 - Éocène et craie du Vexin français		
Indicateur de réalisation	Programmes d'actions validés		

Action n°2

Action :	Agriculture : Mise en œuvre programme d'action captage prioritaire		N° OSMOSE : 0197679, 0319434
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95		Maître d'ouvrage : SIEVAM (cellule animation)
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - Avernois : source de la Douée - Sagy-Condécourt : forage de Chardronville et Condécourt - Seraincourt : source de la Bernon	Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HG107 - Éocène et craie du Vexin français		
Indicateur de réalisation	Bilan-évaluations : Concentration nitrates, Nbr de MAE mises en place, CTEC		

Action n°3

Action :	Assainissement : Réhabilitation d'un réseau-Hors Directive ERU	N° OSMOSE : 0319426
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d'ouvrage : CD 95
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Raccordement hameau des Millonets (Vienne en Arthies) et habitations de Vétheuil Échéance : <input checked="" type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR230B-H3085000 - Ru de la Vallée du Roy	
Indicateur de réalisation	Linéaires de réseau réalisés, nombre de raccordements à l'AC	

Action n°4

Action :	Milieux : Restauration de l'Aubette de Meulan et de ses affluents	N° OSMOSE : 0199917
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d'ouvrage : SMSO
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - élaboration du programme de restauration Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR231 - L'Aubette de sa source au confluent de la Seine (exclu)	
Indicateur de réalisation	Étapes réglementaires (dossier loi sur l'eau), linéaire restauré	

Action n°5

Action :	Assainissement : Reconstruction – équipement de STEU	N° OSMOSE : 0319286, 0319284
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d’ouvrage : SIARP
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - STEU Vigny-Longuesse (reconstruction) - STEU Cléry-en-Vexin (équipement) - STEU Avernes (équipement)
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input checked="" type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d’eau	HR231 - L'Aubette de sa source au confluent de la Seine (exclu)	
Indicateur de réalisation	Étapes réglementaires (DLE), réalisation des travaux	

Action n°6

Action :	Milieux : Restauration du ru de la vallée du Roy	N° OSMOSE : 0199918
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d’ouvrage : SMSO
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Élaboration du programme de restauration du ru de la vallée du Roy
		Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d’eau	HR231 - L'Aubette de sa source au confluent de la Seine (exclu), HR230B-H3085000 - Ru de la Vallée du Roy	
Indicateur de réalisation	Étapes réglementaires (DLE), linéaire restauré	

Action n°7

Action :	Milieu : Étude zone humide sur l'aubette de Meulan	N° OSMOSE : 0177239
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d'ouvrage : SMSO
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - Etude marais de Sagy + ENS Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR231 - L'Aubette de sa source au confluent de la Seine (exclu)	
Indicateur de réalisation	Réalisation de l'étude, mise en œuvre actions	

Action n°8

Action :	Gouvernance : Connaissance sur la ressource souterraine	N° OSMOSE : 0319436
Pilotage	Service rapporteur : DDT 95	Maître d'ouvrage : DRIEAT
Objectif principal	<input type="checkbox"/> protéger <input type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input checked="" type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : Étude diagnostic quantitatif sur l'UH Seine Mantoise Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input checked="" type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HG107 - Éocène et craie du Vexin français	
Indicateur de réalisation	Réalisation de l'étude	